Quarantième année, N° 26. Le numéro : 10 centimes Mardi 2 février 1943.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone
Compte de chèques postaux IIe 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	16.—	8.—	5.—
Avec Bulletin officiel	21.—	11.—	6.—

ETRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 9 cts la mm.
Suisse . . . . . 11 » »
Etranger . . . . . 14 » »
Réclames : Canton . . . . 28 » »
» Suisse . . . . 25 » »
Mortuaires . . . . . 16 » »

Le „sauve qui peut"

Sous ce titre l'*Equivoque*, M. G. P., le correspondant fédéral de la *Revue*, publie sur le procès Nicole et consorts, qui vient de se dérouler devant notre Haute-Cour et dont on trouvera plus loin le verdict, un article que nous nous donnons la permission de relever.

D'après notre confrère, il y aurait *des bourgeois paisibles et rassis* — ce sont ses propres termes — qui déclarent ne pas comprendre la querelle que l'on cherche au communisme, lequel serait loin de réunir sur sa tête tous les défauts qu'on lui octroie avec tant de générosité.

Le collaborateur de la *Revue* combat évidemment cette thèse qui déploierait une certaine vigueur et prendrait une certaine ampleur depuis le procès de Lausanne, ce qui porterait à croire que le communisme qui, du temps où il jouissait de toutes les libertés de propagande faisait si grand'peur causerait depuis son interdiction encore plus d'inquiétudes.

Nous sommes trop juste pour ne pas reconnaître que l'attitude et le langage tenus par les accusés devant la Cour pénale fédérale sont de nature à laisser croire que la Suisse a été miraculeusement expurgée du bolchévisme.

Nicole et Woog, d'abord par le choix extrêmement habile de leurs avocats, d'essence essentiellement bourgeoise, puis par des confessions qui avançaient sur le temps pascal ont donné l'impression aux âmes naïves que s'ils avaient des sympathies pour le communisme, ils ne lui appartenaient pas le moins du monde.

Voilà pourquoi Me Perrier et ses collègues recommandaient leurs clients à la bienveillance des juges et soulignaient la valeur que prendrait un verdict d'apaisement.

Nous serions donc en pleine bouteille à l'encre, et les diseuses de cartes seraient elles-mêmes impuissantes à nous dire s'il existe encore, en Suisse, une doctrine collectiviste et des apôtres qui chercheraient à la répandre et à l'implanter par la violence.

Si la doctrine existe —et il nous semble qu'il est difficile de le contester — est-elle table ou cuvette ?

A Lausanne, les inculpés ont estimé qu'il valait mieux qu'elle fut cuvette, ce qui leur a permis, dans la circonstance, de se laver les mains en plein Palais de justice.

Nous allons essayer de ramener nos bourgeois apeurés au sentiment exact des réalités.

Nous ne savons pas s'il y a *communistes* et *communistes*, comme il y a *démocrates* et *démocrates*, et que tous ne sauraient être mis dans le même sac et dans la même besace.

Mais nous constatons une chose dont, à notre connaissance du moins, il n'a pas été parlé au procès de Lausanne, c'est que partout où le communisme a voulu tenter l'ascension du pouvoir, il a eu recours à la violence et aux coups d'Etat.

Ce fut le cas en Russie, en Allemagne, en Hongrie, en Espagne et bien ailleurs encore.

Nous nous prenons donc la tête à deux mains pour dégager la signification de cette profession de foi renouvelée au Palais de Mon-Repos de Lausanne selon laquelle le communisme est respectueux de la légalité, et nous avouons ne pouvoir y parvenir.

Il est possible que ces révolutionnaires n'aient pas le sentiment de trahir en quoi que ce soit leur patrie, attendu qu'ils se proclament internationaux et qu'ils ne tiennent pas à en avoir une.

Mais, franchement, est-ce aux bourgeois et aux nationaux à piquer dans ce panneau ?

Sans entrer dans le vif et les détails du procès, il nous semble que les inculpés avaient une autre attitude à prendre que celle de la pleurnicherie et de la défilade. Ils se fussent montrés infiniment plus crânes et plus loyaux en faisant cette déclaration :

« — Oui nous sommes communistes ou du moins nous travaillons à son arrivée au Pouvoir. C'est pourquoi nous sommes allés en Russie et en Espagne et c'est pourquoi nous prenons part à tous les mouvements de la rue susceptibles de renverser les régimes bourgeois que nous détestons et auxquels nous avons voué une haine de mort ».

Cet aveu dépouillé d'artifice et qui avait été corroboré chez nous, en 1918, par la grève générale, aurait eu au moins le mérite de la franchise.

La théorie de chefs sympathisants d'une politique sans cependant partager cette politique, que l'on a tenté de faire triompher à Lausanne, ne tient du reste pas debout.

Ce n'est pourtant pas pour des prunes ou pour les beaux yeux d'une idéologie quelconque que la Maison s'adressait aux communistes et recherchait l'impression d'ouvrages communistes.

Il y a, entre le fait et les professions de foi, une sorte de record de la bouffonnerie, comme si un souffle de Carnaval qui a été interdit à peu près partout, passait sur le monde bourgeois et national en train de se laisser jouer.

Ch. Saint-Maurice.

„UN CŒUR ET DES CHOSES"

On nous écrit :

C'est souvent sur les bancs du collège que se nouent les plus fortes amitiés. Mais la vie jalouse a tôt fait de relâcher — sans toutefois les briser — des liens en apparence inaltérables. Cependant, le souvenir d'un ami qui nous fut cher ne s'effacera jamais complètement de notre cœur. L'évocation seule de son nom suffit à faire revivre en nous toute une contrée lointaine de la mémoire.

C'est ainsi que durant les fêtes de Noël, quand nous avons lu au bas d'un livre intitulé : « Un cœur et des choses » le nom de J.-L. Pitteloud, nous sommes restés quelque peu interdits ; puis, aussitôt, le voile se déchira.

Nous avons connu J.-L. Pitteloud au collège de Sion. C'était un élève intelligent, sensible, un causeur charmant. Il eut toujours un goût fort prononcé pour la littérature française. Il est vrai que le latin et les mathématiques se ressentaient parfois de cette prédilection. Nous ne l'en blâmerons point. Durant les dernières années de collège, le besoin d'écrire devint chez lui une véritable nécessité. Nous le surprenions dans les corridors — et même aux cours ! — pensifs et comme absorbé par une vision intérieure. De temps à autre, il nous présentait ses « essais ». Nous en faisions la critique ; plus souvent nous admirions.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de saluer son œuvre nouvelle, fruit d'une observation minutieuse et d'un profond amour.

* * *

« Un cœur et des choses » est une œuvre de jeunesse. Elle en a les défauts et les qualités.

Les défauts : ils sont nombreux, on ne saurait le nier. Profitant de la liberté d'action qui nous est amicalement accordée par l'auteur, nous voudrions en énumérer quelques-uns. Dans la facture du vers d'abord. Des critiques compétents ont déjà noté la construction défectueuse des alexandrins mêlés à une ou deux césures, et la césure incertaine de maints vers décasyllabiques.

Nous irons plus loin. J.-L. Pitteloud — et la remarque vaut d'ailleurs pour la quasi-totalité de la génération littéraire contemporaine — ne soigne pas assez ses vers : nombre d'entre eux dénotent un manque réel de travail. Le vocabulaire est le premier à en souffrir : la signification exacte des mots est négligée ou volontairement ignorée. Nous pensons inconsciemment à tous ces « irréel » dont l'auteur fait décidément un usage abusif. Et puis... il y a le vers libre. Quelle tentation ! La « Croix médiatrice », qui est, par ailleurs, d'une belle élévation de pensée, lui est redevable de son imprécision, de son obscurité même. On nous objectera peut-être l'exemple de Claudel. Mais ceci est une autre histoire...

Nous n'allongerons pas la liste de ces vétilles. Si toutefois nous avons tenu de les souligner, ce n'était nullement dans le dessein d'en accabler l'auteur, dont la discrétion et la sincérité ne sauraient être mises en doute. Mais ainsi que le proclamait M. le Chanoine Bussard dans la Revue « Echos de St-Maurice », nous sommes convaincus que « lorsque les jeunes se mettent à tancer les jeunes, il y a plus de chance que la leçon soit entendue ».

Les qualités : fraîcheur, humilité, franchise, tels sont, à notre avis, les mérites essentiels de « Un cœur et des choses ». Dans un monde affairé, insensible à la souveraine beauté des valeurs concrètes de la nature, qu'il souille de son matérialisme grossier, il faut savoir gré à J.-L. Pitteloud de nous découvrir d'autres raisons de vivre.

Puisse notre critique — malheureusement trop sommaire — lui être un encouragement à une maîtrise plus grande de ses moyens d'expression, et notre voix s'unir à celle du poète dans son invocation à la Source de toute poésie :

« O Jésus donne-moi sucre, parfums, couleurs,
Et fais que sur ma vie un long soleil se lève ! »

A. B. et J. D.

Les paroles et les faits

Après l'anniversaire du national-socialisme
Stalingrad capitule - Les Russes à Maïkop
Le développement de la guerre aérienne

L'Allemagne a donc célébré samedi le 10me anniversaire de l'avènement au pouvoir du national-socialisme.

Elle l'a fait, vu les circonstances, sans musique et sans décor. Des discours ont été prononcés, notamment par MM. Gœring et Gœbbels, lequel donna lecture d'une proclamation du Führer Hitler « retenu aux armées ». Il s'agit toujours de la guerre totale à outrance. Il ne saurait être question ni de compromis, ni de capitulation. Vaincre ou mourir. Cela durera tant qu'il faudra. (On ne fixe plus de date)... Et pour finir, il n'y aura ni vainqueurs ni vaincus. Il n'y aura que des survivants ! La Haine aura le dernier mot.

Il est inutile de s'attarder sur ces discours où la Providence et le Tout-Puissant ont été largement « annexés ».

On a le droit de supposer avec le professeur Edm. Rossier, qu'ils auraient été un peu différents s'ils avaient été prononcés lorsque les Allemands se trouvaient devant Moscou.

Pourquoi ce changement de ton ? Parce que, comme chez nombre de conquérants, le calcul de l'obstacle s'est obscurci chez le chancelier Hitler. La France vaincue, l'Angleterre devant avoir son compte un peu plus tôt ou un peu plus tard, l'effort s'est tourné contre la Russie. Et puis, avec le succès, l'espace s'est prodigieusement élargi : est-ce que le peuple élu n'avait pas une tâche encore plus grande à accomplir, la création d'un ordre nouveau en Europe ou dans le monde dont il serait l'ordonnateur ?...

Quelle que soit l'issue de la lutte, la nation allemande est appelée à un tragique effort, et on ne lui dit plus quand il touchera à sa fin. Au dehors se creusent de vastes cimetières et les vivants n'ont pas la consolation d'aller pleurer sur les tombes. Les appels au devoir, les promesses que l'on prodigue, l'avenir magnifique qu'on ouvre devant les yeux suffisent-ils pour faire accepter les sacrifices ? Le national-socialisme a rendu à l'Allemagne confiance, force et prospérité ; mais il l'a entraînée infiniment loin. S'est-elle réjouie tout entière à l'anniversaire de son avènement ?...

PAULUS PRISONNIER

Et la guerre continue. Moscou annonce que la liquidation des troupes de l'Axe encerclées à l'ouest de la partie centrale de Stalingrad est complète.

Le général-feldmaréchal Paulus a été fait prisonnier.

Il venait d'être promu maréchal par le chancelier Hitler.

S'il a peut-être fait le coup de feu avec eux, il n'aura donc pas subi le sort de ses 200,000 hommes et plus qui se sont fait tuer pour la gloire...

A MAIKOP

Communiqué soviétique :

« Le 30 janvier, nos troupes, opérant dans le nord du Caucase, ont pris la ville et l'important embranchement ferroviaire de Tykoretsk, à la suite d'une attaque vigoureuse menée par des unités commandées par le colonel Chvarev et le colonel Chevchenko. Ces unités pénétrèrent les premières dans la ville.

Des troupes transcaucasiennes ont enlevé la ville de Maikop. Les premiers détachements qui pénétrèrent dans la cité appartenaient au, 23me régiment de fusiliers et étaient placés sous le commandement du lieutenant-colonel Kasak ».

Le 30 janvier, c'était le jour même où le maréchal Gœring, s'adressant à la Wehrmacht, admettait que les lignes allemandes étaient enfoncées sur quelques points. Tykoretsk est un nœud ferroviaire important qui commande les deux voies ferrées par où devait s'accomplir la retraite allemande. La ligne qui aboutit à Rostov est celle qui se dirige du nord-est au sud-ouest pour aboutir dans un port de la mer Noire. Ces deux voies ferrées sont à double voie. Il ne reste plus à la disposition des forces de l'Axe que la ligne à voie unique Krasnodar-Kutschewskaya-Rostov. Mais il résulte des derniers rapports du front que les forces soviétiques qui menacent Krasnodar, ne sont plus qu'à 75 km. de cette ville.

Les divisions allemandes pourraient encore exécuter leur retraite à travers les steppes du Kouban en direction de la presqu'île de Taman, puis de là en Crimée, mais les milieux observateurs de Moscou déclarent que les formations de cosaques parviendraient assez facilement à leur couper le chemin.

La conquête de Maikop a été saluée également avec enthousiasme à Moscou. Cette ville était le seul centre pétrolifère du Caucase occidental dont les Allemands avaient pu s'emparer. Les terrains pétrolifères de Maikop produisaient annuellement 2,5 millions de tonnes de pétrole.

Leur perte accentue sensiblement la crise du carburant pour le Reich. Elles lui auraient tout juste permis de faire le pont jusqu'au retour de jours meilleurs, pour autant que les gisements de Maikop aient pu être remis en exploitation.

Petites conséquences de cette grande pénurie : les taxis sont totalement arrêtés dans la capitale du Reich, et les escadrilles de la Luftwaffe sont avares de leurs raids sur l'Angleterre, malgré le désir bien compréhensible qu'elles aient d'accomplir des représailles.

Sur le front de Voronej, l'offensive soviétique progresse également. Les troupes rouges ont conquis plusieurs localités et les avant-gardes se trouvent à 55 km. environ de Koursk. Les forces soviétiques qui opèrent plus au sud s'approchent de Kharkov.

LE FEU DU CIEL

En fait de représailles aériennes, puisque représailles il y a, la R. A. F. et l'aviation américaine « en mettent un coup ». Leur activité ne cesse de croître et de s'étendre.

Messine, en Sicile, a subi un formidable bombardement, Hambourg a été « arrosée » pour la 94me fois, et tout cela ne va pas, on s'en doute, sans victimes et dégâts considérables... Samedi

encore des appareils anglais ont bombardé Berlin pendant les discours Gœring — qui a dû être différé d'une heure — et Gœbbels. C'était la première attaque de jour sur la capitale du Reich.

Tous ces raids ont provoqué une grande satisfaction à Londres, où l'on commence à parler d'une « bataille aérienne contre l'Allemagne...

LA MAIN PASSE

— Le chef d'état-major général des forces armées italiennes, maréchal Cavallero, a été relevé de ses fonctions sur sa propre demande. Le général d'armée Vittorio Ambrosio, actuellement chef d'état-major de l'armée italienne, est appelé à le remplacer. Le général de la 6me armée Ezio Rossi succédera au général Ambrosio au poste de chef d'état-major général de l'armée italienne.

— L'amiral Dœnitz succède au grand-amiral Rœder comme commandant suprême de la flotte du Reich. Les milieux londoniens voient dans cette nomination un indice de la volonté du haut commandement ennemi d'intensifier la guerre navale. (Les raids contre les bases navales des sous-marins allemands sont salués avec d'autant plus de satisfaction, dans la capitale britannique)...

De fait, l'amiral Dœnitz est un homme dont la spécialité est la guerre sous-marine. Or, ce n'est pas la flotte des croiseurs et des cuirassés, mais bien celle des sous-marins — l'arme qui a failli gagner la dernière guerre — qui a causé de gros soucis aux convois alliés et qui continue à leur en causer.

Ancien commandant de sous-marin, l'amiral Dœnitz est l'homme auquel le Reich doit en tout premier lieu la puissance de ses submersibles. Il s'est occupé non seulement de perfectionner les bâtiments et d'améliorer les ports d'attache, mais il s'est aussi donné pour tâche de développer l'offensive sous-marine dans des proportions considérables...

Et c'est une grosse épine pour les Alliés...

Nouvelles étrangères

Le Pape et la France

—o—

Dans une lettre à ses diocésains que publie la « Semaine Religieuse », le cardinal Suhard parle des deux audiences que lui a accordées le Souverain Pontife. Il écrit notamment :

« Nous avons admiré la hauteur de ses vues, la sérénité de son jugement, qui envisage toutes choses du point de vue de l'éternité. Sa grande bonté nous a réconforté et encouragé. Surtout, nous avons été profondément ému lorsque nous l'avons entendu parler de la France.

« Dans son épreuve présente, nous dit-il, la France nous est plus chère que jamais. Nous sommes convaincu, comme nous l'avons dit à Notre-Dame de Paris en 1937, de la vocation spirituelle de celle qui demeure, à nos yeux, la Fille aînée de l'Eglise. Nous ne voulons douter ni de son salut ni de son avenir. Nous la voyons recueillant un jour le fruit de ses travaux, de ses fatigues, de ses souffrances et poursuivant à travers le monde une mission de choix. »

—o—

Création d'une „milice française"

—o—

Le « Journal officiel » français de Vichy publie aujourd'hui la loi déjà annoncée portant création d'une milice française.

La loi déclare que la milice française, qui englobera tous les Français résolus à collaborer au développement politique, social, économique, intellectuel et moral de la France, sera reconnue comme étant d'intérêt public.

Sa mission

Les statuts de la milice sont fixés dans 15 articles. Après la définition des tâches et des buts de la milice, la loi stipule que seules les personnes françaises de naissance, non juives et ne faisant pas partie de sociétés secrètes, ainsi que celles reconnues comme qualifiées par les chefs départementaux, pourront entrer dans les rangs de la milice. Celle-ci est basée sur le principe du volontariat et n'accepte que des candidats qualifiés au point de vue moral et physique. Ceux-ci doivent s'engager à protéger l'Etat par leur activité et, le cas échéant, à coopérer au maintien de l'ordre à l'intérieur.

Son organisation

La milice est une formation politique dans laquelle pourront se constituer des groupes spéciaux pour une activité de propagande économique, sociale et intellectuelle. Elle est placée sous les ordres d'un secrétaire général nommé par le chef du gouvernement. Le secrétaire général propose, à son tour, au chef du gouvernement, la nomination de deux directeurs. Les chefs de la milice se réuniront aussi souvent que cela sera nécessaire pour délibérer, mais au moins une fois par trimestre.

En ce qui concerne la délimitation du territoire, la loi précise que la milice doit constituer un groupe dans chaque territoire administratif important, groupe qui sera placé sous la direction d'un chef régional. Les chefs régionaux et leurs remplaçants seront nommés par le chef du gouvernement sur proposition du secrétaire général de la milice.

VOLLUZ Jacques, Saxon

Votre Agent d'Affaires ! Tél. 6.23.38

Tous litiges - Organisation et tenue de Comptabilités - Affaires immobilières - Recouvrements - Correspondance française, allemande

VIEILLES DOULEURS. — Quand les douleurs sont anciennes, c'est l'indication certaine d'un état arthritique. Il ne faut pas les négliger, sinon le mal empirera et le rhumatisme deviendra chronique avec toutes ses complications douloureuses. Rappelons à tous ceux qui souffrent que Gandol combat goutte, sciatique, névralgies, maux de reins. Le Gandol, en effet, par ses composés lithinoquiniques, possède la propriété de combattre la surproduction de l'acide urique et de soulager les reins. Le Gandol en cachets vaut Fr. 3.— pour une cure de dix jours. Toutes pharmacies.

—o—

Soixante Tchèques auraient été exécutés dont un général

Les milieux tchécoslovaques de Londres déclarent que 60 autres Tchécoslovaques ont été fusillés par les Allemands, au mois de janvier, dans le Protectorat. Parmi eux se trouve le général Homola, le treizième général tchécoslovaque exécuté, comme ses collègues, pour haute trahison, sabotage et intelligence avec l'ennemi. Le général Homola avait combattu dans la légion tchèque, aux côtés des Alliés, durant la dernière guerre mondiale.

—o—

Un valet de chambre qui était une femme !

Un millionnaire américain vivait depuis seize ans dans une propriété à la campagne. Ce millionnaire avait à son service un certain Alfred Grouard, Français, qui remplissait les fonctions de cuisinier et de valet à la grande satisfaction de son patron.

Dernièrement, Grouard, tombé malade, refusa énergiquement de se faire examiner par un médecin. Son état empira à tel point qu'il perdit connaissance, ce que le médecin mit à profit pour ausculter le patient, dans lequel, à sa stupéfaction, il reconnut... une femme.

Jusqu'à présent, on n'a pas encore réussi à percer le mystère de cette singulière personne dont on ne connaît que le prénom, « Lucie », par la signature d'une lettre expédiée par elle, mais revenue parce que le destinataire, ayant changé de domicile, n'avait pu être atteint.

—o—

S'échappant de France, M. Massigli arrive à Londres

Le Comité national français annonce que M. René Massigli, un des diplomates français les mieux connus, ancien directeur de la section politique du ministère des affaires étrangères à Paris, plus tard ambassadeur de France en Turquie, s'est échappé de France et est arrivé à Londres.

M. Massigli a été immédiatement reçu par le général de Gaulle avec qui il s'entretint longuement. M. Massigli a mis ses services à la disposition du chef des Français combattants.

M. Massigli, qui a 53 ans, était ambassadeur de France à Ankara, lors de l'armistice. Bien connu pour ses sentiments anti-nationaux-socialistes, il a été rappelé par Vichy en juillet 1940 à la demande du gouvernement allemand. Il vécut dans le sud de la France en contact étroit avec le mouvement de résistance jusqu'à l'occupation de la zone libre par les Allemands, en novembre dernier. Au cours des 24 heures qui suivirent l'entrée des Allemands dans la zone inoccupée, un mandat d'amener fut lancé contre lui. M. Massigli échappa à la police et, depuis ce moment, vécut caché.

Depuis 1928 à 1933, M. Massigli fut chef de la section de la S. d. N. au Quai d'Orsay et il représenta la France à un certain nombre de conférences internationales.

—o—

Incendie d'un sanatorium Trente victimes

Trente personnes ont été tuées dans l'incendie d'un sanatorium à Seattle, Etats-Unis, dimanche.

—o—

Un avions carbonisé Dix-neuf tués

Un avion de transport naval, manquant depuis dix jours, a été retrouvé carbonisé dans les montagnes près de Ukiah (Californie). Toutes les dix-neuf personnes se trouvant à bord ont été tuées. Parmi elles se trouvaient plusieurs officiers supérieurs, dont le contre-amiral Robert English, commandant du corps des sous-marins de la flotte américaine du Pacifique.

—o—

Mme Caillaux est morte

On annonce le décès, dans son château du département de la Sarthe, de Mme Joseph Caillaux, épouse de l'ancien président du Conseil français. Peu avant la guerre, Mme Caillaux, on s'en souvient, abattit d'un coup de revolver, dans son cabinet de travail, le directeur du « Figaro », M. Gaston Calmette, qui menait une campagne de presse contre son mari, alors ministre des finances. Elle fut acquittée.

—o—

Un enfant sauvé... par des gâteaux !

Dans un faubourg de Rio-de-Janeiro, un bambin eut la vie sauve grâce à un singulier concours de circonstances. L'enfant, tombant d'une fenêtre du quatrième étage, chut non pas sur le pavé, mais sur un grand carton plein de gâteaux qu'un pâtissier avait déposé là pendant qu'il causait avec un ami.

Sous le choc, le couvercle du carton s'enfonça, tandis que les gâteaux se transformaient en un amortisseur providentiel. L'enfant n'eut aucun mal.

Nouvelles suisses

Le dimanche politique

—o—

A Lausanne

A la suite d'une seconde demande de referendum, les électeurs de la commune de Lausanne étaient appelés, dimanche, à se prononcer de nouveau sur le projet d'arrêté d'imposition proposé par la Municipalité pour 1943.

Il y eut 10,540 votants sur 27,907 électeurs, ce qui indique une participation de 37 % environ, alors que le 20 décembre dernier, 8996 électeurs s'étaient rendus aux urnes, soit le 32 %.

On a noté 35 bulletins blancs et 16 nuls ; 10,489 bulletins sont de ce fait valables, ce qui donne une majorité de 5245.

L'arrêté d'imposition a été repoussé par 8088 non contre 2401 oui, soit par une majorité de 5687 voix. En décembre, le résultat avait été de 7762 non contre 1177 oui.

A Neuchâtel

L'assemblée du parti radical neuchâtelois a désigné M. Tell Perrin, avocat à La Chaux-de-Fonds, comme successeur de M. Albert Rais, au Conseil national.

A Bâle

La loi relative aux caisses d'assurance maladie publiques, approuvée par le Grand Conseil et contre laquelle un referendum avait été lancé par les communistes, a été repoussée par 10,472 non contre 6034 oui.

La participation au scrutin a représenté environ un tiers des électeurs inscrits.

—o—

Le verdict dans le procès Nicole et consorts

—o—

L'audience devant la Cour pénale fédérale, à Lausanne, a été reprise lundi matin à 11 h.07. M. le président Python donne lecture du résumé des délibérations de la Cour pénale.

L'arrêt suivant est rendu :

Karl Hofmaier est condamné à six mois d'emprisonnement, sous déduction de 40 jours de préventive.

Léon Nicole à trois mois d'emprisonnement avec sursis pendant cinq ans.

François Graisier, à deux mois d'emprisonnement, sans déduction de la préventive, avec sursis pendant cinq ans.

Edg. Woog, à trois mois d'emprisonnement, sous déduction de deux mois de préventive.

Franz Bartocha, à deux mois d'emprisonnement, sous déduction de neuf jours de préventive, avec sursis pendant 5 ans.

—o—

Un skieur se brise une jambe

Dimanche après-midi, vers 15 heures, M. Kurt Detmers, domicilié à Saint-Légier, professeur à l'école suisse de ski des Pléiades, faisait une démonstration de passages de bosses, sur la pente qui s'étend entre la Croix des Pléiades et Lally, quand il fit une mauvaise chute et se cassa une jambe. Il a été conduit et hospitalisé à Vevey

—o—

Un skieur égaré meurt au Chasseral

Perdus dans le brouillard samedi soir, deux skieurs, l'un de Bienne, l'autre de Zurich, travaillant à Berne, furent surpris par la nuit sur la chaîne du Chasseral. A un certain moment, le Biennois ne vit plus son camarade et se rendit à l'hôtel du Chasseral, mais l'autre skieur ne vint pas l'y rejoindre. Dimanche matin, on entreprit des recherches et le jeune Zurichois, âgé de 22 ans, fils unique d'une honorable famille, a été retrouvé mort. La police fit aussitôt le nécessaire et le cadavre fut descendu à Diesse d'où une ambulance l'emmena dans la plaine.

Dans la Région

Un cycliste victime de l'obscurité

M. Magnien, serrurier à Aix-les-Bains, s'était rendu, à bicyclette, en compagnie de son ouvrier, M. Blanc, dans un jardin qu'il possédait à Drumettaz, petite localité environnante. Dans la soirée, leur journée terminée, les deux hommes prirent le chemin du retour. Le patron, croyant être suivi par son employé, entra directement chez lui.

Dans la nuit, Mme Blanc, inquiète de l'absence prolongée de son époux, se rendit chez M. Magnien. Ce dernier, accompagné de son chien, refit le chemin, malgré l'heure tardive, et arriva à la bifurcation des chemins Nos 8 et 17. A cet endroit, voisin d'un petit pont, l'animal donna l'alarme par ses aboiements. Le sauveteur descendit sous le pont et y trouva effectivement le corps de son infortuné ouvrier, déjà refroidi et portant une large blessure à la tête. La gendarmerie d'Aix-les-Bains, alertée, se rendit immédiatement sur les lieux et procéda aux constatations. D'après l'enquête, il ressort que le malheureux, trompé par l'obscurité, avait quitté la route à cet endroit, fait une chute par-dessus le parapet du pont, et était venu se fracasser le crâne sur les cailloux bordant le lit du ruisseau. Cette mort brutale a causé un vif émoi dans la région.

—o—

Energiques mesures en France contre les passages clandestins en Suisse

La préfecture d'Annecy communique que de nombreux habitants des régions frontalières sont sollicités par les Juifs désireux de franchir la frontière et de se rendre en Suisse. Des frontaliers, quelquefois par complaisance, le plus souvent pour gagner de fortes rémunérations, ont servi de guides aux Juifs voulant passer en Suisse.

Pour mettre un terme aux franchissements clandestins de la frontière, le préfet de la Haute-Savoie a interdit aux Juifs l'accès des cantons limitrophes de la frontière.

Les tribunaux appliqueront la loi avec la plus grande sévérité. En outre, le préfet a décidé de sévir très rigoureusement contre ceux dont les actes, sans tomber sous le coup de la loi, favoriseront les franchissements clandestins de la frontière.

—o—

Deux bourgeois d'honneur à Aigle

Dimanche après-midi, dans le temple d'Aigle, décoré et entièrement occupé, a été solennellement remis au compositeur Gustave Doret et au peintre Frédéric Rouge, l'un et l'autre nés et élevés à Aigle, le diplôme de bourgeois d'honneur qui leur a été décerné sur préavis de la municipalité par le Conseil communal.

M. Henri Lavanchy, syndic d'Aigle, a félicité MM. Doret et Rouge de l'honneur qu'ils font rejaillir sur le pays et leur a remis le diplôme de bourgeois d'honneur. En son nom et au nom de M. Rouge, M. Doret a remercié. La cérémonie s'est terminée par le chant d'« Aliénor » et la « Prière du Grutli », de l'opéra de « Tell », chantés par la chorale de l'endroit.

—o—

En pleine rue, un contremaître est tué de trois coups de feu

Un crime atroce a été commis boulevard Gambetta, à Chambéry. La scène terrifiante se résume ainsi : trois coups de feu claquèrent, un homme s'écroula.

La victime, M. Pierre Nadal, contremaître de la S. N. C. F., se rendait comme à l'accoutumée à son travail. Un cycliste qui suivait de quelques secondes le malheureux, arriva le premier sur les lieux. Que s'est-il passé ? Dans le lointain et dissimulé à la faveur de la nuit encore épaisse et du brouillard, un cycliste disparaissait. Etait-ce le meurtrier ?

La police et le Parquet ont commencé tout de suite une enquête qui s'avère délicate. A l'heure actuelle, ce crime est encore un profond mystère.

Nouvelles locales

Chez nos paysans romands

—o—

La Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande a tenu son assemblée de délégués hier, à Lausanne, sous la présidence de M. **Troillet**, conseiller d'Etat, qui a présenté le rapport annuel.

L'assemblée a voté une résolution où elle déclare que, pour éviter un exode rural massif vers les villes et les usines, pour obtenir une égalité des salaires entre ouvriers de l'industrie et les travailleurs de la terre, les pouvoirs publics et les organisations économiques doivent être prêts à adopter après la guerre les mesures qui s'imposent. L'assemblée demande que l'Etat et les principaux groupes économiques examinent sans retard le problème vital de l'équilibre entre l'industrie et l'agriculture.

—o—

Le fromage plus cher

—o—

Le Service fédéral du contrôle des prix communique :

Le lait ayant renchéri d'un centime par litre le 1er novembre 1942, une adaptation du prix du fromage s'imposait.

De ce fait, le prix de détail du fromage gras augmentera de 15 centimes par kilo dès le 1er février 1943. Quant aux fromages mi-gras et maigre, nous renvoyons aux prescriptions qui paraîtront dans la « Feuille officielle suisse du commerce » du 1er février 1943.

... et la benzine

Le Service fédéral du contrôle des prix communique encore :

Les difficultés d'importation s'étant accrues et la marchandise ayant renchéri ces derniers temps, il était nécessaire d'augmenter les prix de la benzine et des mélanges-benzine, lesquels étaient demeurés sans changement depuis mai 1941.

Dès le 1er février 1943 (0 heure), le prix du litre à la colonne sera de 1 fr. 25, y compris l'impôt sur le chiffre d'affaires. Le Service fédéral

Loterie Romande TIRAGE 13 FEVRIER

Vous ne pouvez pas gagner sans billet !

HÂTEZ-VOUS AVANT QU'IL SOIT TROP TARD !

041

du contrôle des prix fixera de conformité les autres prix de vente.

A partir de la même date, des prix de vente uniformes seront fixés pour toute la Suisse pour les carburants Diesel, leurs mélanges, ainsi que pour les carburants de tracteur et le pétrole. Le prix à la colonne des carburants Diesel et des mélanges Diesel est de 95 centimes par litre, y compris l'impôt sur le chiffre d'affaires, et le prix de vente au détail pour le pétrole de 1 fr. 05, impôt sur le chiffre d'affaires non compris.

Graisses et huiles de graissage

A partir du 1er février 1943, également, des prix maxima uniformes pour toute la Suisse seront fixés pour toutes les qualités courantes de graisses et d'huiles de graissage. On pourra demander aux services cantonaux du contrôle des prix les taux admis pour les diverses qualités et quantités. Grâce à cette réorganisation, il sera mis fin au déséquilibre antérieur.

—o—

LAVEY. — Les méfaits du vent. — Corr. — Dimanche soir, vers 8 heures, une jeune dame, Mme Delabays, en rentrant à son domicile à Riant-Val, à Lavey, reçut sur la tête une tuile tombé du toit de ce bâtiment. Elle perdait son sang abondamment. Un médecin fut mandé, qui fit transporter la blessée à la Clinique St-Amé, où l'on constata une plaie profonde à la base du crâne. Aux dernières nouvelles, l'état de Mme Delabays est aussi satisfaisant que possible.

—o—

SIERRE. — Collecte d'habits usagés, linge, souliers, etc. pour la Croix-Rouge. — Ces jours prochains, de dévouées jeunes filles et, à Sierre, ces scouts aussi qui sont toujours à la tâche, visiteront les familles de notre district pour recueillir **en faveur de la Croix-Rouge suisse des habits même usagés, du linge, des souliers même vieux, des chapeaux de feutre, des jouets et livres d'enfants, des légumes secs, des fruits secs, des coussins, etc.**

Chacun comprendra le devoir de charité qui incombe à notre pays épargné par la guerre. La Croix-Rouge est une des justifications de la Suisse. Nos gouvernements et des milieux restreints ne doivent pas seuls s'en rendre compte. Mais l'œuvre de la Croix-Rouge doit être populaire et se fonder sur la collaboration du plus grand nombre possible d'hommes et de femmes de notre pays.

Chacun entendra l'appel de la souffrance et voudra faire sa part pour l'alléger.

Croix-Rouge de Sierre.

N. B. — Les personnes qui ne seraient pas atteintes par les quêteuses pourront adresser leurs dons à Mme Joseph de Chastonay, à Sierre, pour la ville, et à Mme Revaclier, ingénieur, à Chippis, pour les autres communes. Mentionner sur l'envoi : « **Collecte Croix-Rouge** ». Pas de port jusqu'à quinze kilos.

—o—

ST-MAURICE. — Le voyage de M. Perrichon. — Le Cercle d'études de St-Maurice interprétait dimanche, en matinée et en soirée, la fameuse pièce satirique de Labiche. Et les nombreux spectateurs y éprouvèrent un plaisir certain et en emportèrent un souvenir durable. On se gardera, ici, de s'étendre sur une comédie si connue, et les acteur nous pardonneront de ne pas nous étendre sur leurs qualités respectives. Nous les engloberons tous dans les mêmes compliments. Dans des décors plaisants, dans des costumes ravissants et bien portés, ils furent tous parfaits. Un mot particulier pour M. F. Dirac, qui, loin des vaudevilles où il excellait peut-être excessivement, s'est haussé sans le trahir à un rôle de taille. Charme, sourire et mesure, tout y était. On en dira autant de sa vivace épouse et de sa gracieuse fille. Et des deux amoureux aussi !

On sentait dans tout cela la mise au point savante et entendue de M. le Rd Chne Poncet, curé de la Paroisse, dont on sait le goût et le talent pour les choses du théâtre.

S. E. Mgr Burquier et M. le préfet Ch. Haegler honoraient de leur présence la représentation de l'après-midi, et M. le président de la muncipalité H. Amacker, ainsi que M. Marcel Gross, président du Tribunal de Martigny et St-Maurice, celle du soir.

Ce sont-là des encouragements précieux auxquels nous joignons encore timidement les nôtres. Tous sont bien mérités. La satisfaction était générale.

En un temps où la matière règne jusqu'à la débauche homicide, ces victoires de l'esprit — on pense aussi au « Vieux-Pays », au «Chœur Mixte», etc. — sont réconfortantes et on se plaît à les saluer bien bas. Elles relèvent ceux qui s'y appliquent et ceux qui y assistent.

L'humble Agaune reste digne de sa réputation.

Merci encore et félicitations, pour aujourd'hui, au Cercle d'études.

m. g.

—o—

ST-MAURICE. — Audition de piano. — Corr. — Nous avons eu le plaisir d'assister à la troisième audition de piano donnée par les élèves de Mlle Yolande de Cocatrix, dimanche 31 janvier.

Plus de 20 élèves de tout âge, filles et garçons, se sont produits devant une salle remplie de parents et d'amis.

Nous avons pu applaudir de la musique simple des petits comme le « Petit Berger », de von Gaël à la musique savante des grandes jeunes filles, telle que la « Rhapsodie Hongroise » de F. Liszt.

Tous les élèves ont très bien rendu leurs morceaux, malgré l'émotion inévitable.

Sincèrement, nous devons féliciter Mlle Yolande de Cocatrix, maîtresse de piano, pour le magnifique résultat qu'elle obtient de ses élèves. Elle sait leur inculquer le goût de la musique, le sens des morceaux, de sorte que les élèves jouent avec beaucoup de sentiment.

A chaque audition, nous pouvons remarquer un progrès énorme, les plus anciennes élèves pourtant toutes jeunes encore sont déjà de petites artistes.

A Mademoiselle de Cocatrix et à ses élèves, nous disons : Merci et à la prochaine !

Un papa.

—o—

ST-MAURICE. — (Comm.) — Une circulaire qui arrive trop tard. — Les habitants de St-Maurice auront lu avec un peu d'étonnement la circulaire « Pourquoi - Comment - Où l'électricité doit-elle être économisée ? » distribuée dernièrement. Ce dépliant n'arrive malheureusement pas à son heure. Par son arrêté No 10 El, du 14 janvier 1943, l'Office de guerre pour l'industrie et le travail **a abrogé,** jusqu'à nouvel avis, **toutes** les restrictions d'électricité. Il n'y a donc pas lieu de tenir compte des interdictions mentionnées dans la circulaire en question.

—o—

GRAND CONSEIL

—o—

La session prorogée

—o—

Elle s'est ouverte hier matin lundi sous la présidence de M. **Emile Bourdin,** président, pendant qu'au dehors une pluie fine et serrée rendait encore plus sombre cette matinée du 1er février 1943.

Les objets à l'ordre du jour ne comprenant que des

Corrections de rivières et torrents

à l'exception d'un message du Conseil d'Etat concernant l'achat de trois immeubles à la rue de Conthey à Sion et la 2me étape relative à la correction du Rhône (tronçon Sierre-Martigny), rien donc ne nous laisse supposer des débats agités.

* * *

Après avoir signalé que cette séance marque la 1re de 1943, M. Bourdin présente à ses collègues des bons souhaits pour la nouvelle année et implore la bénédiction divine sur les travaux futurs de la Haute Assemblée.

C'est ensuite l'assermentation de députés siégeant pour la 1re fois, puis l'on passe au projet de décret concernant la

Correction de la Vièze

et ses affluents sur le territoire des communes de Monthey, Troistorrents, Val d'Illiez et Champéry (2me lecture).

Rapportent sur ce décret, MM. Jules **Luisier,** député de Fully et Théodule **Ruffy** (?), qui rappellent que le décret a été adopté en 1ers débats le 13 novembre 1941 et insistent sur la nécessité d'exécuter au plus tôt les travaux de correction envisagés ceci en vue d'éviter les surprises désagréables que pourraient causer à l'avenir les divers torrents en question.

Aucune opposition n'est soulevée touchant l'exposé des rapporteurs et le décret est voté en seconds débats avec la clause d'urgence.

Les rapporteurs précités fonctionnent ensuite dans le projet de décret concernant la

Correction de la Morge

sur le territoire de la commune de St-Gingolph, travaux évalués à Fr. 50,000.— pour lesquels l'Etat contribuera par une subvention de 25 % des dépenses réelles conformément aux dispositions des articles 20 et 21 de la loi du 6 juillet 1932 sur les cours d'eau.

La correction devra être terminée dans une période de cinq ans dès la promulgation du présent décret lequel est adopté en 1ers débats.

Correction du Tzené sur Leytron

Rapporteurs MM. **Jordan** et **Roten.**

Ce torrent qui débouche des flancs ouest de l'Ardevaz est très dangereux pour l'agglomération même de Leytron. Les travaux de correction comprennent notamment des barrages dans la partie supérieure du torrent ainsi que la réfection du lit. Il s'agit d'une dépense devisée 43,200 fr. Les travaux devront être terminés dans une période de cinq ans dès la promulgation du décret. Celui-ci est adopté en 1ers et seconds débats, soit avec la clause d'urgence sollicité par le président de la commission, M. **Perren.**

* * *

La même commission rapporte ensuite sur le projet de décret concernant la

Correction de la Monderèche

sur le territoire de la commune de Venthône, où l'on prévoit des travaux évalués à Fr. 90,000.—.

Contribuent, outre l'Etat et la commune du territoire, les communes de Mollens et Sierre. Le délai d'exécution de ces travaux est fixé à 10 ans dès la promulgation du décret, lesquel est adopté en 1ers débats.

On passe ensuite à l'examen, en deuxième lecture, du projet de décret concernant la

Correction de l'Eau noire

sur le territoire des communes de Finhaut et de Trient, décret qui avait été adopté en 1ers débats le 18 novembre 1941.

MM. **Ecœur** et **Escher-Quennoz** fonctionnent comme rapporteurs de la commission.

Le décret est adopté, comme les précédents, sans intervention.

Le devis pour la correction de l'Eau noire porte sur un chiffre de 60,000 fr. et la période d'achèvement des travaux est fixée ici à six ans.

MM. **Ecœur** et **Escher-Quennoz** rapportent encore sur la

Correction des torrents de la Fouly

sur le territoire de la commune d'Orsières, dont le projet fut adopté en 1ers débats le 13 mai 1942.

Il s'agit d'une dépense devisée globalement à Fr. 48,000.—.

Ces travaux ont un délai de 10 ans, dès la promulgation du décret, pour leur achèvement, mais la commune d'Orsières est autorisée à les faire exécuter dans un délai plus court en faisant l'avance des parts contributives de l'Etat et de la Confédération.

(Précisons qu'une telle clause s'applique aussi à toutes les communes sur le territoire desquelles un décret de correction est voté au cours de la séance). Décret admis sans autre histoire.

Il en est de même en ce qui concerne le projet de

Correction du Trient

sur le territoire de la commune de Trient. Devis : Fr. 150,000. — Y participent, outre la commune du territoire, l'Etat du Valais, la route cantonale B de la Forclaz, les C. F. F. à titre de propriétaire du barrage de la prise d'eau de leur usine. Le décret est voté en 1ers et seconds débats sans soulever d'intervention.

Protection de Kalpetran

Rapportent ici MM. **Mathey** et **Jollien.**

Il s'agit des travaux de correction du torrent et, de ce fait, de la protection du hameau de ce nom, sur le territoire de la commune d'Embd (Haut-Valais).

Le décret portant sur une dépense de Fr. 60,000 est adopté en 1ers et seconds débats.

Ici, intervient M. **Kuntschen** qui insiste sur la nécessité de prévoir des travaux pour la lutte contre le chômage et qui suggère qu'il y ait à cet effet, une entente encore plus étroite entre l'Etat et les communes.

L'intervenant insiste sur la nécessité d'achever

Ski-Club du Val Ferret

Samedi 13 et dimanche 14 février 1943

CONCOURS INTERCLUBS

Fond — Descente — Slalom

Divers challenges en compétitions

Le Comité.

Trousseaux

Linge de maison

Toiles de qualité

Plumes et duvets

Rue de Bourg, 17
1er étage
Maison
Confis. Nyffenegger

E. Keller
Lausanne

A VENDRE

à Collombey, pour cause de liquidation de succession un

bâtiment

comprenant 3 appartements avec grange-écurie et jardin. Prix : Fr. 10,500.—.

S'adresser à Benjamin Fracheboud, avocat, à Monthey

Important commerce de la place de Fribourg demande, pour entrée de suite

Employée de bureau

habile et consciencieuse, parfaitement au courant de tous les travaux de bureau.

Demoiselles capables, bonnes dactylographes et connaissant les deux langues, sont priées de faire offres par écrit, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire sous chiffre P 10.543 F. à **Publicitas, Fribourg.**

Entrepreneurs ou tenanciers de

Cantines ouvrières !

Si vous avez des difficultés pour le blanchissage de votre linge, la

Blanchisserie Economique

Av. des Oiseaux 13, **LAUSANNE.** Tél. 2.50.08

est en mesure de vous satisfaire rapidement pour toutes quantités. Meilleures références

P. Droux.

Varices ouvertes

DARTRES - ECZEMAS - COUPURES DEMANGEAISONS - CREVASSES ERUPTIONS DE LA PEAU - BRULURES, etc.

Vous qui souffrez, faites un dernier essai avec le merveilleux

Baume du Pèlerin

Boîte Fr. 1.—. Pot Fr. 2.25, toutes pharmacies. (O.J.C.M. - No 8.507).

ABONNEZ-VOUS AU „NOUVELLISTE"

Jeune fille

18 ans, est demandée pour aider au ménage et remplacer la sommelière. Entrée de suite. — S'adresser au Nouvelliste sous J. 3722.

On cherche

jeune fille

pour aider au ménage de 2 enfants, chez maraîcher. Entrée dès mars.

Faire offre à Jean Lambelet, Jens s. Morges.

Jeune fille

20 ans, sérieuse, honnête, active, possédant bonne instruction, aimerait débuter dans commerce. Prétentions modestes. Préférerait la montagne. — Offres sous P. 444-23 S. Publicitas, Sion.

ESCARGOTS

bouchés, secs, sont achetés au plus haut prix. — S. Meytain, Sion.

Suis acheteur

AUTO

modèle récent, en parfait état, payement comptant.

Offres écrites avec prix sous chiffres P. 1461 S. à Publicitas, Sion.

On demande

jeune fille

comme bonne à tout faire. Pas nécessaire savoir cuire. Bons traitements et bon gage.

Faire offres au Café du Nord, St-Maurice.

Je cherche

un **emploi** dans petite

campagne

dirigée par dame, apport pas exclu ; achèterais bétail. Date à convenir. — Ecrire sous chiffre K. 3135 L. à Publicitas, Lausanne.

On demande

jeune fille

18-20 ans, présentant bien, pour aider au ménage et servir au café. S'adr. à Anex J., Café des Alpes, Corbeyrier, Vaud.

MACHINES A ECRIRE
MACHINES A CALCULER

Rubans - Papier carbone

H. HALLENBARTER - SION

Hôtel-restaurant à St-Maurice cherche

fille de cuisine

active et sérieuse. S'adresser **par écrit** au Bureau du Nouvelliste sous X. 3721.

A vendre une

VACHETTE

chez Robert Duroux, Epinassey.

Occasion

1 piano « Pleyel » et 1 piano « Bluthner », en parfait état.

H. HALLENBARTER - SION

A vendre une

chèvre

prête au cabri.

S'adresser au Nouvelliste sous Z. 3723.

Commerçants !

Avez-vous songé que, si le nom de votre maison avait paru à cette place, des milliers de lecteurs l'auraient vu ?

la création de la double voie sur les 37 km. restant encore à édifier dans le Haut-Valais.

M. **Anthamatten,** chef du Département des Travaux publics, répond qu'il est heureux que cette question de programme de travaux soit soulevée et annonce que l'Etat n'a pas perdu cet objet de vue. Il y a énormément de travaux à exécuter en Valais (pour 47 millions !) mais comme toujours, c'est la question financière qui est ici le grand obstacle !

M. le chef du Département expose les projets en question ; malheureusement l'Etat ne rencontre pas toujours auprès des communes la bonne volonté et l'empressements désirés.

Concernant la double voie, il ne faut pas y songer pour l'instant vu la pénurie du fer.

Le décret est adopté en seconds débats.

* * *

La séance continue par l'examen du décret sur la correction de la Viège (Haut-Valais).

—0—

Accident de ski

(Inf. part.) — A Crans sur Sierre, une jeune Hollandaise en séjour, Mlle Van der Z., a fait une vilaine chute en skiant. Relevée avec une jambe cassée elle a été transportée dans la clinique du Dr Ducrey.

—0—

La soirée de la Chorale sédunoise

(Inf. part.) — La soirée de la chorale de Sion donnée à l'Hôtel de la Planta dimanche obtint un beau succès. M. Georges Haenni, le distingué directeur de ce groupe, fut certainement content de ses chanteurs qui interprétèrent avec beaucoup de sûreté et de goût différentes œuvres de compositeurs suisses.

Mlle Alice Henzi, cantatrice, et Mlle Renée Bréganti, pianiste, prouvèrent leurs réels talents dans leurs diverses productions.

Au cours d'une réception qui suivit le concert on entendit d'aimables paroles de MM. Joseph Kuntschen, conseiller national, président de la ville de Sion, de La Tour, de la Chorale de Vevey, et Gaspoz, président de la société locale.

—0—

Voyez vos cartes de savon !

L'Office de guerre pour l'industrie et le travail signale que le coupon en blanc Z de la carte de savon qui, le 28 décembre 1942, a été déclaré valable pour les mois de janvier, février et mars 1943 ne sera valable que jusqu'au 15 mars 1943. Pour permettre aux commerçants de s'approvisionner à temps chez les fabricants il est recommandé aux consommateurs de ne pas attendre pour employer ce coupon.

Chronique sportive

FOOTBALL

LA COUPE SUISSE

Les huitièmes de finale sont enfin terminés ; les favoris ont pris le meilleur. Grasshoppers a vaincu Cantonal, 2 à 0 ; par le même score, Young Boys a battu Brühl (St-Gall).

* * *

Monthey et Sion font match nul, 1 à 1

Inquiet de son classement, le F. C. Monthey avait invité hier le F.-C. Sion à lui donner la réplique. Le club de la capitale, invaincu jusqu'ici, n'a pas manqué l'occasion, d'autant plus qu'il a lui-même des prétentions de rejoindre son adversaire d'aujourd'hui en Première Ligue.

Quelque 400 personnes ont fait le déplacement et ne d'ont certainement pas regretté, car la partie fut de bout en bout ouverte, les Sédunois montrant une manifeste supériorité technique, mais les Montheysans se montrant mieux au point physiquement, parvenant finalement à remonter un score qui, s'il aurait fait honneur aux joueurs de Deuxième Ligue, eût certainement indisposé tous les amis de Monthey.

Les deux équipes comptaient des remplaçants, mais il faut admettre que les Montheysans ont fourni une partie très moyenne.

Quant aux Sédunois, il ne faudrait pas qu'ils se bercent d'illusions. Ils ont encore bien à faire et le résultat d'aujourd'hui en est une preuve flagrante. S'ils l'avaient voulu ou su, ils auraient nettement gagné le match.

Pour mémoire, disons que Sion a marqué son premier but au bout de quelques minutes par de toujours jeune Gœlz, sur un centre de Joris, que Géroudet a concrétisé cet avantage par un second but, obtenu encore sur un centre du même Joris. Peu après le repos, le centre-avant Ferrero marquait une troisième fois.

Il semblait que la défaite montheysanne était consommée. Il n'en était pourtant rien et des hommes des bords de la Vièze parvenaient, dans les dix dernières minutes, à remonter un score terriblement déficitaire, Jacquier marquant un premier but, Delaurens réussissant le deuxième sur pénalty et Stocker égalisant quelques secondes avant la fin.

Ajoutons, pour être complet, que Monthey n'avait pu aligner tous les nouveaux joueurs qui doivent l'aider à sortir de l'impasse. Espérons pour ce club que ce mauvais pas sera franchi encore une fois.

Souhaitons également au F.-C. Sion de réussir dans sa tentative d'ascension. Les soutiens, les encouragements ne lui manquent certainement pas. Preuve en est tous les vieux sportifs que nous avons eu le plaisir de rencontrer aujourd'hui, tant autour des barrières que sur le terrain lui-même, sur lequel nous avons vu évoluer un Gerber, un Gœlz, qui ne nous ont jamais paru si jeunes !

N'oublions pas, pour terminer, de signaler l'excellent arbitrage de M. Craviolini, qui est en passe de devenir le meilleur arbitre du canton.

Met.

—0—

Hockey sur glace

Martigny H.-C.-Caux H.-C., 2 à 0.

Dactylo-comptable

—o—

On cherche **employée** capable de travailler seule.
Offres avec références et prétentions au Nouvelliste sous A. 3724.

DES PLANTES BIENFAISANTES. — La Quintonine est un extrait concentré contenant les principes de huit plantes différentes : Quinquina, Coca, Kola, Gentiane, Ecorces d'oranges amères, etc... Elle contient également du Glycérophosphate de chaux, un flacon de Quintonine versé dans un litre de vin, vous donne instantanément un litre entier de vin fortifiant de goût agréable qui réveille l'appétit, facilite la digestion et tonifie l'organisme. Le flacon de Quintonine coûte seulement 1 fr. 95 dans toutes les pharmacies.

En Russie et en Afrique

La retraite du Caucase
L'Axe attaqne en Tunisie

MOSCOU, 1er février. — Le haut commandement de Moscou considère la prise de Tikhorietzk, ainsi que les opérations qui se déroulent dans ce secteur, comme les succès les plus décisifs depuis la défaite de la 6me armée devant les portes de Stalingrad.

Avec la capture, au cours de ces jours, de plusieurs états-majors de brigades et de divisions, certains documents sont tombés entre les mains des Russes, qui donnent un aperçu intéressant des dispositions prises par le commandement en chef de l'armée allemande du Caucase, le maréchal List.

Le 10 janvier, jour où les Russes lancèrent l'attaque générale contre la 6me division, le maréchal List résolut, étant donné la défaite de l'armée de libération, commandée par le maréchal von Manstein, de se replier lentement des positions du sud du Caucase tout en continuant les opérations d'arrière-garde. Le repli s'effectua à la mi-janvier.

Le maréchal von List communiqua à Rostov qu'il était persuadé pouvoir en tous cas garder ouverte la route en direction de Rostov.

Les dispositions prises par von List n'échappèrent point au haut commandement de Moscou, aussi ordonna-t-il l'attaque principale, appuyée par des troupes de la garde, le long de la ligne de chemin de fer Salsk-Tikhorietzk. Une forte concentration de tanks lourds et d'artillerie fut ordonnée et vendredi, peu avant minuit, l'assaut donné contre les fortifications allemandes. A l'aube de samedi l'attaque blindée succédait au feu des batteries qui enfonça en quelques heures la ligne de défense de von List.

Le haut commandement russe avait atteint son but, qui était de limiter les possibilités de retraite de l'armée allemande du Caucase occidental à une seule voie, à savoir le long de la côte de la mer d'Azov ou par le détroit de Kertch.

BERLIN, 1er février. (D. N. B.) — Le haut commandement de l'armée communique : A Stalingrad le groupe sud de la 6ème armée commandé par le général feld-maréchal Paulus a succombé devant la supériorité de l'ennemi après une défense héroïque de plus de deux mois.

Le groupe nord commandé par le général d'infanterie Strecker continue toujours de résister.

* * *

LE CAIRE, 1er février. (Reuter.) — On annonce officiellement que la 8me armée a occupé Zuara.

ALGER, 1er février. — Radio-Alger annonce que neuf parachutistes habillés en civil qui avaient été lancés derrière les lignes alliées ont été exécutés ainsi que deux indigènes qui les hébergèrent. Ces neuf parachutistes devaient se livrer à l'espionnage. Trois étaient allemands, trois français et trois arabes. Ils furent traduits devant le tribunal militaire de Constantine.

Un nouveau tank lourd allemand

G. Q. G. du général Alexander, 1er février. — Le correspondant militaire d'Exchange annonce qu'un nouveau type de tank allemand a été aperçu au cours des derniers combats en Tunisie. Il s'agit d'un char blindé lourd d'un poids de 62 tonnes, à peine plus grand que le type IV, bien que son poids soit presque le double de ce dernier.

Ce fait est dû au blindage sensiblement plus puissant, ainsi qu'à la tourelle, qui porte un canon de 88 mm. La tourelle est pourvue de plaques blindées d'une épaisseur de 17,5 cm. devant et derrière, de 12,5 sur les côtés.

Au cours des engagements qui ont eu lieu jusqu'ici, la chenille s'est présentée comme étant le point vulnérable du tank de 62 tonnes. Trois de ces chars blindés ont été capturés au cours de la semaine dernière : s'étant heurtés à de petites mines françaises, ils perdirent leur chenille par explosion. Les équipages allemands abandonnèrent leurs chars sans les détruire et confirmèrent le défaut technique de leurs tanks.

Quartier général Eisenhower, 1er février. — Des contingents allemands importants renforcés de formations blindées, d'artillerie motorisée et d'infanterie ont avancé dimanche à 90 km. au nord-ouest de Sfax. Ils ont repoussé les troupes françaises sur 9 km. malgré leur résistance énergique.

Les deux adversaires se trouvent maintenant devant Sidi-Bouzid et des combats violents sont en cours. L'infanterie française a cherché tout d'abord à défendre ses positions du col Faid, sur la route qui mène à Sbeitla, mais elle a dû se replier sur Sidi-Bouzid devant la supériorité numérique allemande.

Les troupes de l'Axe ont été attaquées ensuite par des bombardiers « Boston » qui leur ont infligé de lourdes pertes. Douze tanks ont été incendiés et l'infanterie a subi de gros dégâts également.

Ces opérations sont probablement une nouvelle tentative allemande pour assurer la voie de retraite du corps africain. Les troupes de l'Axe cherchent probablement à obtenir le contrôle du haut-plateau au sud de Tunis, où passerait Rommel s'il abandonnait la ligne Mareth.

G. Q. G. du général Anderson, 1er février. — Dans la région située à 100 kilomètres à l'ouest de Sfax des troupes blindées allemandes attaquent les positions françaises.

Ces assauts ont valu aux assaillants une avance de 10 km. On signale un intense feu d'artillerie adverse au croisement de la route de Sidi-Bouzid.

L'attaque allemande a sans aucun doute pour objectif l'élargissement du corridor emprunté par Rommel pour son repli sur la Tunisie et des zones de sécurité plus profondes le long de la côte en direction ouest.

Les nouveaux glissements de terre de Leytron

Depuis quelques années déjà, la terre dans les hameaux **Produit** et **Montagnon,** commune de Leytron, est « vivante ». On se rappelle que l'année passée on dut évacuer quelques maisons. Ces derniers temps, les fortes chutes de pluies ont de nouveau provoqué des glissements de terrain et d'après le point de vue des experts l'effort humain ne pourra parer à ce danger.

A gauche : Un aspect d'une des ruelles de Montagnon. La « terre vivante » oblige les habitants à soutenir les maisons avec des poutres, procédé dont malheureusement l'efficacité est de peu de durée.

A droite : L'église de Montagnon dont la tour penche déjà un peu sur un côté. A gauche une maison. Ses murs de soubassement sont traversés de fentes, réparées momentanément.

Bibliographie

LA PATRIE SUISSE

Sommaire du No du 30 janvier : Le veilleur de Stein-am-Rhein, reportage illustré. — Une bête a passé... grand reportage, par E. Meerkaemper et Dick-C. Aeschlimann. — Le bouddha de porcelaine, nouvelle inédite par Marcel de Carlini. — J'ai un jardin de 240 mètres carrés, par Alfred Dufour. — Les pages de la ménagère. — La chronique de l'avocat. — Les actualités suisses et étrangères. — Les sports. — Deux grands romans : « Roulez Tambours ! », par Emile Wismer, traduction inédite, de Jean Marteau, et « La Chatte blanche », par Gelett Burgess, traduction de Michel Epuy.

Attaque future contre Tokio

—o—

PEARL HARBOUR, 1er février. — Le secrétaire de la marine, M. Knox, a déclaré au retour d'un voyage d'inspection de deux semaines dans le sud du Pacifique, que les Japonais semblaient avoir abandonné l'idée de renforcer leurs garnisons à Guadalcanar. La résistance japonaise organisée dans l'île serait probablement réduite à néant dans l'espace d'un mois.

Mais ce n'est que le début, a déclaré M. Knox. Les forces américaines garderont désormais l'initiative des opérations.

On a tout lieu d'espérer une attaque future contre Tokio et les Japonais feront bien de se préparer. Il est toutefois impossible de dire quand et comment cette attaque aura lieu.

L'amiral Nimitz, l'amiral Halsey et M. Knox ont subi deux attaques aériennes nippones dans le Pacifique sud. L'une d'entre elles, dirigée contre Guadalcanar, a duré sept heures. Il n'y eut aucun dégât.

Répondant aux questions sur la guerre sous-marine dans l'Atlantique, M. Knox a déclaré que la situation était encore tendue et que l'on enregistrait toujours de nombreuses pertes.

—0—

Une allocution de M. Mussolini

—o—

ROME, 1er février. (Stefani.) — M. Mussolini a passé en revue dans une localité de l'Italie centrale des formations de la milice à l'occasion du 20ème anniversaire de la milice fasciste. Il a prononcé l'allocution suivante :

« Officiers, sous-officiers et légionnaires,

La milice, issue de la décision du Grand Conseil fasciste et des escouades de l'action révolutionnaire célèbre aujourd'hui dans l'atmosphère qui lui est caractéristique son 20ème anniversaire, c'est-à-dire dans l'attitude guerrière de combat, de décision dans laquelle les hommes montrent ce qu'ils sont et ce qu'ils valent.

De 1923 à nos jours vous avez montré au cours de batailles innombrables, par vos sacrifices et par le sang, votre pur amour pour l'Italie et votre fidélité absolue au fascisme.

C'est ainsi que vous avez obéi à la consigne. Jamais autant que pendant cette guerre qui a pris des proportions qu'on peut qualifier de surhumaines ne fut plus vrai le fait que celui qui décide c'est celui qui résiste. Résister un quart d'heure de plus que l'ennemi c'est gagner la dernière bataille, celle qui donne la victoire. Notre ennemi a combattu seul contre nous. Ce n'est qu'après 32 mois qu'il a pu enregistrer un succès.

Le peuple italien a accueilli avec un calme viril de Romain la nouvelle de l'occupation de la Lybie par l'ennemi, car une conviction inébranlable est enracinée dans son cœur : Là où nous fûmes, là ou nos morts nous attendent, là où nous avons laissé les marques puissantes et indestructibles de notre civilisation, là nous retournerons.

La loi de la gravitation politique de peuples est inflexible comme la loi de la gravitation de la matière. Cinquante millions d'Italiens ont gravité et graviteront vers l'Afrique car comme tous les autres peuples et même plus ils ont un droit sacro-saint à la vie.

Légionnaires, en cet anniversaire, en présence du dilemme insensé, criminel et ploutocratique, de Casablanca nous et nos camarades de l'Axe et des peuples tripartites nous répondons : Nous ne céderons jamais. Tant qu'il restera une armée pour combattre vous continuerez de marcher en première ligne et vous serez toujours et partout un exemple pour tous. Je sais que vous ne cherchez pas d'autre privilège. »

†

La famille **Maurice DROZ,** aux Arlaches, ainsi que les familles parentes et alliées, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil, ainsi que la Société de Secours mutuels.

Les instructeurs de ski

(Inf. part.) — Le cours pour instructeurs de ski dont le « Nouvelliste » a parlé en son temps et qui comptait une quarantaine de participants a pris fin.

Les examens ont eu lieu à l'Hôtel Royal. Ceux qui ont subi les épreuves avec succès auront le droit de porter l'insigne d'instructeur de ski. Le cours était placé sous la direction de M. Blanc, de Lausanne.

ANNONCES SOUS INITIALES OU CHIFFRES. — Ces initiales ou chiffres doivent être mentionnés sur les enveloppes renfermant les réponses. La correspondance est transmise sans être ouverte à l'annonceur.